PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 8 OCTOBRE 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 8 octobre 2019 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- le conseiller monsieur Raymond Leclair
- le conseiller monsieur François D'André
- le conseiller monsieur Robert Théorêt
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Paul Lalonde
- le conseiller monsieur Jean-Marie Lavoie

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

Madame Carole Lauzon, secrétaire d'assemblée, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 8 octobre 2019 à 19 h 30.

2019-10-01 **DÉPÔT DE DEUX POINTS DEMANDÉS ET PRÉSENTÉS PAR LE MAIRE.**

Ajout à l'ordre du jour au point 6.3, soit :

AUTORISATION DE PAIEMENT À *ROCH GAUTHIER ET FILS* POUR LA FOURNITURE DE 3 PONCEAUX ET DE 2 MANCHONS DE MÉTAL

Ajout à l'ordre du jour au point 8.3, soit :

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU *MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE* DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL » 2020-2021

Le résultat du vote est le suivant pour les deux points :

Raymond Leclair : pour
François D'André : pour
Robert Théorêt : pour
Paul Gauthier : pour
Paul Lalonde : pour
Jean-Marie Lavoie : pour

La proposition est acceptée à l'unanimité des conseillers municipaux présents.

2019-10-01A **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire Yvon Bériault procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Paul Lalonde
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Législation
3.1. Dépôt de la correspondance
4. Demandes externes
5. Ressources humaines
6. Finances et administration
6.1. Approbation de la liste des comptes d'octobre 2019

6.2. Autorisation de paiement à *Entreprise Ployard 2000 inc*. pour les travaux de remplacement et d'ajout de glissières de sécurité au cours d'eau Pilon sur le chemin de la Rivière-Beaudette
6.3. Autorisation de paiement à *Roch Gauthier et fils* pour la fourniture de 3 ponceaux et de 2 manchons de métal
7. **Période de questions**
8. Sécurité publique et incendie
8.1. Demande d'aide financière - Sécurité civile - Volet 3
8.2. Mandat à Prudent Groupe Conseil pour terminer le volet 2 du plan municipal de sécurité civile
8.3. Demande d'aide financière au *ministère de la Sécurité publique* dans le cadre du « Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel » 2020-2021
9. Travaux, voirie et déneigement
9.1. Demande d'autorisation à Hydro-Québec pour l'installation d'afficheurs de vitesse
10. Environnement et hygiène du milieu
11. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
12. Loisirs, culture et vie communautaire
13. Autres sujets
13.1. Dîner de Noël
14. **Période de questions**
15. Levée de la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	**Expéditeur**	**Sujet**
24-09-2019	Jocelyn Rancourt Rancourt, Legault, Joncas, avocats	Offre de services
25-09-2019	Martine Courchesne Prêt d'Honneur	Banquet annuel
20-09-2019	FQM, ADMQ, COMAQ, MMQ	Répertoire complet de formation municipale 2019-2020
27-09-2019	Club Étoile dorée Dalhousie Inc.	Demande d'accès à la salle communautaire pour réunions

2019-10-02 **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES D'OCTOBRE 2019**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes à payer de septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes à payer du mois de septembre 2019 ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil,

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par la conseiller Raymond Leclair,
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le rapport de la directrice générale par intérim, madame Danielle Gilbert, des comptes à payer de septembre 2019 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au 30 septembre 2019 pour un montant total de 52 009,70 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-10-03 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *ENTREPRISE PLOYARD 2000 INC* POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT ET D'AJOUT DE GLISSIERES DE SECURITE AU COURS D'EAU PILON SUR LE CHEMIN DE LA RIVIERE-BEAUDETTE**

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-21 adoptée à la séance extraordinaire du 20 août 2019 mandatant *Entreprise Ployard 2000 inc.* pour les travaux de remplacement et d'ajout de glissières de sécurité au cours d'eau Pilon ainsi qu'à l'ajout de glissières de sécurité devant les murs de béton et le remplacement des glissières de sécurité en fil de métal, toutes situées sur le chemin de la Rivière-Beaudette, pour un montant d'environ 15 000,00 $ plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Paul Lalonde
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 15 587,05 $ taxes incluses, à *Entreprise Ployard 2000 inc* pour les travaux de remplacement et d'ajout de glissières de sécurité au cours d'eau pilon sur le chemin de la Rivière-Beaudette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-10-04 **AUTORISATION DE PAIEMENT À *ROCH GAUTHIER ET FILS* POUR LA FOURNITURE DE 3 PONCEAUX ET DE 2 MANCHONS DE MÉTAL**

ATTENDU la résolution numéro 2019-08-16 adoptée à la séance ordinaire du 13 août 2019 autorisant l'acquisition d'un ponceau chez *Roch Gauthier & fils inc.* au montant de 7 925,00 $ plus les taxes applicables, dans le cadre des travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin de la Rivière-Beaudette ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Robert Théorêt,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement au montant de 9 111,77 $ taxes incluses, à *Roch Gauthier & fils inc* pour la fourniture de 3 ponceaux et de 2 manchons de métal, pour les travaux au cours d'eau Pilon sur le chemin de la Rivière-Beaudette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2019-10-05 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - SÉCURITÉ CIVILE - VOLET 3**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

QUE la municipalité de Saint-Télesphore présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 60,000 $, dans le cadre du **Volet 3** du programme *Soutien des actions de préparation aux sinistres* et s'engage à en respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante;

CONFIRME que la **contribution** municipale sera d'une valeur **d'au moins** 60,000 $; pour un projet qui **totalise** un **investissement global** de 120,000 $ en sécurité civile;

AUTORISE madame Danielle Gilbert, directrice générale par intérim à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière, et atteste que les tous les renseignements annexes et engagements qu'il contient sont exacts et,

ATTESTE avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et,

S'ENGAGE à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1er octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-10-06 **MANDAT À PRUDENT GROUPE CONSEIL POUR TERMINER LE VOLET 2 DU PLAN MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE**

CONSIDÉRANT QUE en prévision d'alerter et de communiquer avec la population concernée en cas d'évènement fortuit, la municipalité de Saint-Télesphore doit se doter d'une solution numérique de masse à la population;

CONSIDERANT QUE Prudent Groupe Conseil a fait parvenir une proposition technique;

EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller François D'André,
ET RÉSOLU

DE MANDATER Prudent Groupe Conseil pour la mise en place du système d'alerte à la population tel que décrit dans la proposition technique datée du 18 juin 2019 pour un montant de 1 591,90 $ (taxes en sus) à la confirmation du mandat et un montant de 1 591,90 $ (taxes en sus) à la mise en service du système COMALERTE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-10-07 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU *MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE* DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL » 2020-2021**

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habilités nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

ATTENDU QU'en août 2019, le gouvernement du Québec a révisé le *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* ;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habilités de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Télesphore désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Télesphore prévoit la formation de trois pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en conformité avec l'article 6 du Programme ;

POUR CES MOTIFS,
il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,
appuyé par le conseiller Paul Lalonde
ET RÉSOLU

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique 2020-2021* et de transmettre cette demande à la MRC Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-10-08 **DEMANDE D'AUTORISATION À HYDRO-QUÉBEC POUR L'INSTALLATION D'AFFICHEURS DE VITESSE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller Robert Théorêt
ET RÉSOLU

DE DEMANDER à Hydro-Québec, l'autorisation d'installer des panneaux afficheur de vitesse sur les poteaux situés sur les routes 340 et 325.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÎNER DE NOËL

La municipalité organise un dîner de Noël offert gratuitement à tous les citoyens de la Municipalité. Un budget de 2 500 $ est alloué par la Municipalité pour l'achat des denrées du dîner et pour l'achat des cadeaux de Noël. L'Œuvre des terrains de jeux (OTJ) de Saint-Télesphore organise l'achat des cadeaux. La date du dîner de Noël est le 8 décembre 2019.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes dans la salle ont posé des questions ou apporté des commentaires sur les sujets suivants :

- La présence d'animaux et la salubrité sur certaines propriétés.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

2019-10-09 il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

QUE la séance ordinaire du 8 octobre 2019 soit levée à 19 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*.

_____
Monsieur Yvon Bériault, maire

_____
Carole Lauzon, secrétaire d'assemblée